

Réf: Dossier N° : 57840

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA TRANSPORT MARCHANDISES » en abrégé «ATM LOGISTICS SARL »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 01 BP 11099 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA TRANSPORT MARCHANDISES » en abrégé
 «ATM LOGISTICS SARL ».

Objet: les activités de transport public routier de marchandises et de location de véhicules avec conducteur; les transports routiers de personnes; le transport de marchandises pour le compte d'autrui; la location de matériels de transports routiers; les prestations de services se rapportant aux opérations de transports routiers; l'achat la vente de produits, matériels, fournitures et accessoires se rapportant aux activités de transports routiers. Et d'une façon générale, toutes activités de transport et de logistique, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, 01 BP 11099 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur NIKIEMA IDRISSE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31659 du 05/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28334 du 05/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

